

TRANSFERT DEPART DE L'UNIVERSITE PARIS 1

Le transfert départ de l'université Paris 1 concerne les étudiants désirant poursuivre leurs études dans une autre université. L'imprimé de « demande de transfert départ » se demande dans le dernier cursus ou vous avez été inscrit(e).

IMPERATIF

Parallèlement au dépôt de votre demande de départ de l'Université Paris 1, vous devez vous renseigner auprès de l'université d'accueil sur les conditions d'admission.

PIECES A FOURNIR

1. Imprimé « DEMANDE DE TRANSFERT DEPART » de l'université de Paris 1, à remplir et à retourner à l'adresse ci-dessous.
2. Photocopie de la carte d'étudiant ou relevé de notes de l'université Paris1.
3. Si la demande se fait par courrier, veuillez joindre à cet envoi 1 enveloppe timbrée, libellés à vos noms et adresse (format 110x220 ou 162x229), afin que nous vous fassions parvenir l'avis de l'université Paris 1.

La demande est à renvoyer :
pour la Licence 1 et Licence 2

[Histoire de l'art et archéologie L1-L2 :](mailto:art1@univ-paris1.fr)

art1@univ-paris1.fr

Au bureau B701
90, Rue de Tolbiac
75634 Paris cedex 13

La demande est à renvoyer :
pour la Licence 3 et le Master

[Histoire de l'art et archéologie :](mailto:ufr03sec@univ-paris1.fr)
[L3-Master](mailto:ufr03sec@univ-paris1.fr)
ufr03sec@univ-paris1.fr

Au bureau 102
3, rue Michelet
75006 Paris

Étapes du transfert départ

- 1-** Remplir lisiblement la « Demande de transfert départ de l'université Paris 1 » et nous la retourner à l'adresse ci-dessus.
- 2-** Après réception de votre demande, nous vous retournerons le formulaire avec un avis de l'université Paris 1 que vous transmettez à votre université d'accueil.
- 3-** Après avis favorable de l'université d'accueil, le formulaire doit nous être retourné.
- 4-** Après avoir effectué les 3 étapes, l'université de Paris 1 transmettra à l'université d'accueil votre dossier universitaire en octobre.